

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Orsay, le 29 mars 2021

### **Relevé de décisions du Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

Lors de sa séance du jeudi 24 mars 2022, le Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay a adopté les décisions suivantes :

#### **Consultation écrite sur la cession du Centrale**

Lors de la séance du Conseil d'Administration de l'EPA Paris-Saclay du 10 décembre 2021, il a été décidé de recourir à une procédure de consultation écrite afin d'obtenir un vote sur la décision relative à la cession foncière des lots du programme Le Central au bénéfice du groupement Demathieu Bard Immobilier (mandataire) - Pitch Promotion - Sogeprom et 3F dans la ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique à Palaiseau.

13 administrateurs ont pris part à la consultation parmi lesquels 2 se sont abstenus et 11 ont voté pour. La promesse de vente du Central a été signée à la suite.

#### **Le compte financier et le rapport de gestion 2021**

Le résultat et la situation patrimoniale de l'EPA Paris-Saclay en 2021 ont été marqués par :

- *un résultat de l'exercice 2021 (-11,068 M€)* qui accentue le déficit annoncé au budget initial dont la convergence à l'équilibre reste essentiellement tributaire d'une part du niveau d'avancement des recettes d'opérations d'aménagement et d'élargissement des ZAC en cours de réalisation et d'autre part des règles comptables de rattachement à l'exercice du fait générateur ou de provisionnement des risques.
- un progrès notable du rythme des opérations par rapport à l'année 2020 lourdement perturbée par la pandémie de COVID 19 : +55% s'agissant des recettes et +64% s'agissant des dépenses. Cette progression plus rapide de la cadence des dépenses par rapport à l'accélération des recettes a pour effet le stockage massif des coûts de production réalisés qui atteint 47 M€ ;

L'ensemble de ces flux contribue au solde de trésorerie de 22,4 M€ à la clôture 2021.

Dans le cadre de la démarche de commissariat aux comptes lancée par l'EPA Paris-Saclay en 2018, les comptes de l'exercice 2021 ont reçu comme les années antérieures une certification sans réserve.

Le Conseil d'administration a arrêté les éléments d'exécution budgétaire suivants :

Compte de résultat

7 751 338 € de charges de personnel

73 259 856 € de charges de fonctionnement

0 € de charges d'intervention

69 943 111 € de produits

– 11 068 084 € de résultat patrimonial

Etat de l'évolution de la situation patrimoniale  
-26 105 326 € d'insuffisance d'autofinancement  
42 628 326 € d'emplois  
59 140 939 € de ressources  
16 512 613 € de variation du fonds de roulement

### **Stratégie de développement durable et responsabilité sociétale**

Le Conseil d'administration a approuvé la stratégie de développement durable et responsabilité sociétale pour l'Opération d'intérêt national Paris-Saclay.

En 2021, et en vue de réaffirmer les préoccupations sociales et environnementales qui guident l'Opération d'Intérêt National (OIN) Paris-Saclay, et dans la volonté d'actualisation du Schéma Directeur Territorial et de la stratégie éco-territoire approuvés par son Conseil d'administration en 2012, l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPA) s'est volontairement engagé dans une démarche d'élaboration d'une stratégie de développement durable et responsabilité sociétale (DDRS).

La démarche d'élaboration de cette stratégie, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, se veut fédératrice afin de partager collectivement l'ambition du territoire de l'OIN Paris-Saclay, ses grandes orientations stratégiques et ses principaux objectifs.

Elle constitue ainsi un cadre stratégique pour guider l'intervention de l'EPA Paris-Saclay dans la mise en œuvre de l'OIN en partant des fondamentaux du projet Paris-Saclay et en lien avec la stratégie « Développement économique et innovation ».

La démarche développement durable et responsabilité sociétale permet de réaffirmer et renforcer la contribution de l'Opération d'Intérêt National à la réalisation des ambitions nationales fixées notamment par la Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France en matière de changement climatique, le Plan National d'Adaptation Au changement Climatique et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), des ambitions régionales fixées par le Schéma Directeur de la Région Île-de-France, et des Plans Climat-Air- Energie Territoriaux portés par les trois communautés d'agglomération.

Enfin, le projet Paris-Saclay et la démarche Développement Durable et Responsabilité Sociétale s'inscrivent dans le cadre défini par le Ministère de la Transition Écologique pour le programme « Habiter la France de demain » : préparer la ville et des territoires sobres, résilients, inclusifs et productifs autour de quartiers de gare denses et mixtes reliés par la future ligne 18 du Grand Paris Express.

### **Prise d'initiative modificative de la ZAC du Quartier de l'Ecole polytechnique**

Le Conseil d'administration a autorisé l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay à prendre l'initiative de la modification du dossier de création de la ZAC du Quartier de l'Ecole polytechnique avec pour profiter de l'opportunité offerte par le départ de la société Danone Research de transformer un site stratégique en proximité immédiate d'une gare du Grand Paris Express,

### **Filiale Parking : adoption des statuts et pacte d'associés**

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de Versailles Satory Ouest, et en particulier de la mise en œuvre d'une stratégie de stationnements mutualisés en entrée de quartier, permettant de privilégier les espaces piétons apaisés et la mutabilité du quartier, le Conseil d'administration, réuni le 24 mars 2021, a autorisé le Directeur général de l'Établissement public à négocier les statuts et le pacte d'actionnaires de la Filiale Paris-Saclay Mobilités. Cette filiale aura pour mission la réalisation et l'exploitation de 1920 places de parking réparties dans 4 parcs de stationnement. La propriété des places sera répartie entre l'EPA et la ville de Versailles, et leur exploitation confiée à un gestionnaire unique.

Le Conseil d'administration a autorisé le directeur général de l'EPA Paris-Saclay à finaliser et signer les statuts et le pacte d'associés de la filiale Paris-Saclay Mobilités et à procéder aux démarches financières, juridiques et administratives pour la création de la filiale Paris-Saclay Mobilités, sous réserve de l'avis favorable du contrôleur général économique et financier.

Contacts presse :

Rumeur Publique / Lorraine Froment  
[lorraine.froment@rumeurpublique.fr](mailto:lorraine.froment@rumeurpublique.fr) – 06 08 35 88 89

EPA Paris-Saclay / Gaëlle Coutant  
[jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr](mailto:jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr) – 01 64 54 36 50

---

## Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

### Contact

Établissement public  
d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
[www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

Agence Rumeur Publique  
Lorraine Froment  
[lorraine.froment@rumeurpublique.fr](mailto:lorraine.froment@rumeurpublique.fr)  
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay  
Jérôme Chiaramonti  
[jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr](mailto:jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr)  
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris\_saclay



Etablissement public  
d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay